La Gazette des Comores

Quotidien Indépendant d'Informations Générales

Paraît tous les jours sauf les week-end

26ème année - N°5002 - Mercredi 19 Novembre 2025 - Prix : 200 Fc

ACCIDENT D'ADDA :

Universitaire et fille unique, Asmar est tuée dans l'accident

Des blessés de l'accident de Nyumakele dans un centre de santé.

ACCIDENT DE LA ROUTE À ANJOUAN :

Unisson autour des victimes

LIRE PAGE 3

Visitez le site de La Gazette

www.lagazettedescomores.com

27 Djamadoul Awal 1447

Prières aux heures officielles

Du 16 au 20 Novembre 2025

Lever du soleil: 05h 31mn

Coucher du soleil: 18h 12mn

Fadjr :	04h 18mn
Dhouhr :	11h 55mn
Ansr :	15h 27mn
Maghrib:	18h 15mn
Incha:	19h 29mn

Suite de la page 1

CULTURE :

Après son sacre, l'AJDCI est reçue par la gouverneure Chamina

Après avoir remporté le premier prix du concours culturel national « Une nation, mille danses », organisé à Domoni Anjouan, l'association AJDCI du quartier Islamique de Fomboni a été reçue, lundi 18 novembre au palais de Bonovo, par la gouverneure de l'île de Mohéli, Chamina Mohamed. Une rencontre placée sous le signe de la reconnaissance, de la fierté et de la valorisation du patrimoine comorien.

L'association AJDCI, figure montante de la scène culturelle mohélienne, a été chaleureusement accueillie ce lundi 18 novembre par la gouverneure de Mohéli, Chamina Mohamed, au palais de Bonovo. Cette audience intervient une semaine après leur sacre au concours culturel « Une nation, mille danses », organisé dans le cadre des festivités du cinquantenaire de l'indépendance de l'Union des Comores. Le concours, financé par le Secrétariat général du gouvernement en partenariat avec l'ONG Kam'art, s'est déroulé en plusieurs phases régionales avant d'aboutir à une finale nationale à Domoni, Anjouan. L'AJDCI y a brillamment représenté Mohéli, décrochant le premier prix grâce à une prestation unanimement saluée pour sa qualité artistique et sa fidélité au patrimoine culturel comorien.

Pour Mouayad Saïd Ali, secrétaire général du gouvernorat, cette réception était indispensable : « Comme vous le savez, ce concours s'inscrivait dans le cadre du cinquantenaire de l'indépendance. L'AJDCI a remporté la première place au niveau régional puis s'est rendue à Domoni pour représenter Mohéli lors de la phase nationale. Aujourd'hui, Madame la gouverneure a voulu les recevoir pour marquer officiellement sa reconnaissance. Leur engagement valorise non seulement notre île, mais aussi la culture et le patrimoine de l'Union des Comores », souligne-t-il.

L'AJDCI reçue par la gouverneure à Bonovo.

Même son de cloche du côté de Mohamed Ben Rachid, directeur régional des arts et de la culture, qui voit dans cette initiative un signal fort en faveur du secteur culturel : « Nous avons été appelés ici pour être félicités et encouragés. La gouverneure souhaite soutenir le développement artistique et culturel, mais aussi la préservation des patrimoines. La culture doit être perçue comme une valeur essentielle, à Mohéli comme dans tout le pays. Je remercie vivement Madame la gouverneure pour cette démarche qui renforce la motivation des acteurs culturels », affirme-t-il.

En recevant l'AJDCI, la gouverneure Chamina Mohamed réaffirme ainsi la place centrale de la culture dans l'identité mohélienne et comorienne. Une reconnaissance qui, espèrent les acteurs du secteur, ouvrira la voie à un soutien durable en faveur des arts et du patrimoine de l'île. L'AJDCI a reçu du gouvernorat une attestation de reconnaissance accompagnée d'une enveloppe symbolique.

Riwad

Beit-Salam Présidence de l'Union des Comores

COMMUNIQUÉ

« ACCIDENT TRAGIQUE À MLIMAJU, ADDA »

Le Président de l'Union des Comores, profondément accablé par la nouvelle du tragique accident survenu ce 17 novembre, aux abords de Mlimaju, Adda, dans la région de Nyumakele, **présente ses condoléances les plus attristées et exprime ses pensées les plus émues**, aux familles frappées par cette tragédie ainsi qu'aux proches des victimes, tout en assurant de son soutien total, les blessés et leurs familles.

Ce drame d'une violence exceptionnelle endeuille la Nation entière et suscite une vive émotion à travers l'archipel, uni dans la compassion, la solidarité et le recueillement.

Les premiers témoins arrivés sur les lieux rapportent que les freins du véhicule auraient lâchés ce qui a entrainé la chute du véhicule dans un ravin décrit comme «inaccessible», rendant les opérations de secours extrêmement difficiles.

C'est ainsi que le Président de la République a instruit la mobilisation immédiate du Gouverneur de l'Ile et des services de secours, de santé et de sécurité.

Il a également instruit la mise en place d'un dispositif renforcé d'évacuation, d'assistance et de prise en charge médicale et l'ouverture d'une enquête rigoureuse et rapide, afin de déterminer les causes exactes de l'accident, notamment l'état mécanique du véhicule et les conditions de la route.

Il salue le courage et l'abnégation des citoyens volontaires qui, malgré les difficultés d'accès, se sont précipités sur les lieux pour apporter les premiers secours, parfois au péril de leur propre vie.

Il informe que **le Gouvernement demeure pleinement mobilisé pour soutenir les familles touchées** et mettre en œuvre toutes les mesures nécessaires afin de prévenir la répétition de tels drames.

Le Président de la République se rendra dans la matinée du mardi à Anjouan pour témoigner de la solidarité nationale envers les familles éplorées et s'enquérir personnellement de l'évolution de la situation.

Beit-Salam, le 17/11/2025

Contact:
+269 372 72 72
communication@beit-salam.km
www.beit-salam.km

UNION DES COMORES
Unité – Solidarité – Développement

MINISTERE DE L'INTERIEUR, DE LA DECENTRALISATION, DE L'ADMINISTRATION TERRITORIALE CHARGE DES RELATIONS AVEC LES INSTITUTIONS

جمهورية القمر المتحدة
وحدة-تضامن-تنمية

وزارة الداخلية واللامركزية والإدارة الإقليمية المكلفة بالعلاقات مع المؤسسات الدستورية

COMMUNIQUE

Le Ministère de l'Intérieur exprime avec tristesse sa profonde douleur suite à un grave accident de la circulation survenu ce jour 17 novembre à Mlimaju ADDA, ayant tragiquement causé la mort de neuf (9) personnes et fait sept (7) blessés, dont certains dans un état critique.

Selon les premières informations recueillies, l'accident serait dû à une perte de contrôle, suite à une défaillance technique entraînant le renversement du véhicule dans un ravin d'une profondeur de 200 mètres.

Les équipes de secours de la sécurité civile, la gendarmerie nationale et les services de santé, se sont immédiatement rendus sur les lieux afin d'évacuer les victimes et sécuriser la zone.

Le Gouvernement adresse ses condoléances les plus attristées aux familles endeuillées et assure aux blessés de tout son soutien. Le Ministère de l'Intérieur tient également à saluer la réactivité du Gouverneur de l'Île et du personnel médical mobilisés ainsi que la population environnante pour sa mobilisation.

Une enquête a été ouverte afin de déterminer les causes exactes de l'accident et de prendre les mesures appropriées pour renforcer la sécurité routière.

Le Ministère de l'Intérieur rappelle enfin à tous les usagers de la route l'importance du strict respect du code de la route et des consignes de sécurité, afin de prévenir de telles tragédies.

Fait à Moroni, le 17 novembre 2025

Accident d’Adda :

Universitaire et fille unique, Asmar est tuée dans l’accident

Aux alentours de Mlimaju Adda, un bus de transport en commun ayant perdu ses freins a basculé dans un ravin, provoquant une scène indescriptible. Neuf personnes ont trouvé la mort, dont plusieurs jeunes porteurs d’espoir, happés par un destin brutal, deux femmes et un jeune terminaliste.

Le drame d’Adda continue de secouer Nyumakelé et toute l’île, laissant derrière lui un sillage des douleurs profonde et de questionnements. Parmi les victimes, le nom d’Asmar Soultoine, universitaire originaire de Hamchaco, résonne avec une intensité particulière. Âgée d’une vingtaine d’années, fille unique, elle devait célébrer son mariage l’année prochaine. Sa mère, résidant à Mayotte, venait tout juste de finir la construction de la maison familiale. Asmar, promise à un avenir brillant, a vu sa vie s’interrompre sur cette route meurtrière alors qu’elle se rendait à Patsy pour ses démarches universitaires. Son décès bouleverse profondément sa localité, où elle était connue pour sa douceur, son ambition et son respect exemplaire.

La tragédie emporte également un jeune homme d’Ongojou, élève en classe de terminale. Il voulait se rendre à Mutsamudu pour déposer ses dossiers scolaires, espérant franchir une nouvelle étape de sa vie. Ses proches confirment qu’il était déterminé et très apprécié au village. Sa disparition laisse un vide immense dans une famille qui plaçait beaucoup d’espoir en lui.

À Mremani, la douleur est tout aussi lourde. Faizati Chadhuli, 24 ans, fille d’un ancien infirmier d’État, fait partie des victimes. Jeune chômeuse ayant terminé ses études universitaires, elle était populaire, vive et ambitieuse. Sa famille, envahie par la colère et l’incompréhension, se bat pour accepter l’inacceptable. Aux côtés de Faizati ont également péri Aouladi Combo, Samitou et une autre femme vendeuse de mangues qui se rendait à Bambao Mtsanga pour son commerce. « C’était une femme courageuse, debout avant l’aube, toujours au marché », témoigne une institutrice du village.

Les secours ont aussi identifié un employé de la mairie de Bandrakouni, secrétaire administratif, diplômé de l’enseignement supérieur. Il se rendait à son travail lorsque la tragédie l’a emporté. Sur les corps reçus à l’hôpital de Mremani, deux femmes, Asmar Soultoine et la vendeuse de mangues, témoignent de l’ampleur d’un drame qui décime des familles entières. Nyumakele reste sous le choc, meurtrie face à une catastrophe qui met une nouvelle fois en lumière l’insécurité alarmante du transport interurbain dans la région.

Younes

Accident de la route à Anjouan :

Unisson autour des victimes

L’archipel est plongé dans le recueillement, suite à l’accident de bus survenu ce 17 novembre dans la région de Nyumakelé, à Anjouan, coûtant la vie à une dizaine de concitoyens et blessant de nombreuses personnes. Face à ce drame, les autorités nationales et insulaires, des figures influentes comme la famille Sambi, ainsi que la communauté internationale, ont exprimé une solidarité aux proches des victimes.

La présidence de l'Union a publié un communiqué indiquant que le chef de l’État est « profondément accablé » par la nouvelle. Réagissant à ce « drame d’une violence exceptionnelle », il a instruit la « mobilisation immédiate » du gouverneur de l’île d’Anjouan et des services de santé et de sécurité. Le chef de l’État a également exigé la mise en place d'un dispositif médical renforcé et l’ouverture d’une « enquête rigoureuse et rapide » pour déterminer les causes de l'accident, notamment l'état mécanique du véhicule. Il est annoncé que le chef de l’État se rendra sur place pour « témoigner de la solidarité nationale » auprès des familles éplorées. Un déplacement qui a bien eu lieu peu avant que nous bouclions ces lignes, hier.

Le secrétariat général du gouvernement a également manifesté sa solidarité tout en insistant sur la responsabilité collective. Après avoir exprimé ses condoléances aux familles de ce « tragique accident survenu à Hada », il a lancé un appel pressant à la prudence. « Cet événement rappelle, avec gravité, l’importance de la prudence sur nos routes. Nous appelons l’ensemble des usagers à redoubler de vigilance et à respecter strictement les règles de sécurité routière afin d’éviter de nouveaux drames. » Cette insistance sur l'application stricte des règles a trouvé un écho chez la ministre de la promotion du genre, de la solidarité et de l'information, Fatima Ahamada, qui a déclaré qu'il est « urgent que des mesures strictes soient prises pour renforcer les contrôles des véhicules de transport en commun », dont beaucoup sont « vieillissants ».

Parallèlement, l'ambassade de France en Union des Comores a également réagi, exprimant ses « sincères condoléances aux familles des victimes ». Cette marque de soutien de la part d'un partenaire historique confirme que l'onde de choc du drame de Nyumakelé a dépassé les frontières insulaires. L’écho du deuil est particulièrement fort à Anjouan. La famille de l’ancien président Ahmed Abdallah Sambi, originaire de l’île, a fait part de sa « profonde tristesse » et de son émotion. Dans un message relayé par la fille ainée de l’ancien chef de l’État, en prison depuis mai 2018, la famille Sambi a indiqué partager « peine » des proches des blessés et des proches des victimes et souhaité « que la paix, la solidarité et la compassion nous unissent en cette épreuve douloureuse qui touche toute notre nation. »

Panique dans la zone de l'accident de Nyumakele.

Pour rappel, l'accident de bus meurtrier est survenu dans la région de Nyumakelé à Anjouan, une zone où l'état de la route est jugé désastreux et considéré comme un « véritable parcours du combattant ». Selon le juriste et blogueur Ismael Saadi, dans une publication qui date du mois d’août dernier, cette route entre Mutsamudu et Mremani est extrêmement périlleuse, transformant un trajet de routine en une épreuve de plus de deux heures et menaçant la sécurité des usagers. Le problème est d'autant plus critique que, comme le rappelle le blogueur, des fonds routiers existent pour garantir l'entretien.

Toufé Maecha

Affaire Fatima Oumouri :

Son mari qui a tenté de l’étrangler n’ira pas en prison

Photo d’illustration

Au début du mois, Mohamed Anziza a tenté d'assassiner sa femme, Fatima Oumouri, sous les yeux de leurs trois enfants. Les faits, particulièrement violents, ont eu lieu dans la maison familiale, où il a frappé violemment sa victime, avant de tenter de l'étrangler avec un câble USB. Poursuivi, son bourreau n’a écopé que de la prison avec sursis, laissant l’avocat de la partie civile dans l’incompréhension.

Désespérée et à bout de souffle, Fatima a réussi malgré elle à alerter les voisins, qui sont intervenus pour la sauver. En dépit de cette tentative de meurtre et des violences infligées devant ses enfants, les audiences des 10 et 13 novembre 2025 ont abouti à un jugement ahurissant : Mohamed Anziza a écopé d'une peine de 8 mois de prison avec sursis pour violences volontaires, assortie d'une amende de 100 000 francs. Il a été remis en liberté immédiatement et n'a pas eu à passer ne serait-ce qu'une nuit en cellule.

Contacté par nos soins, Maître Fahad Bakary, l'avocat de la victime, a exprimé son mécontentement face à cette décision. « La qualification d'une infraction est faite par le parquet, donc je n'ai pas à dire sur ce qui pourrait être qualifié. Par contre, nous ne sommes pas satisfaits de la décision du tribunal par rapport à l'infraction retenue, raison pour laquelle nous avons fait appel », a-t-il déclaré.

Il a expliqué que la demande de la condamnation n'était pas de son ressort, mais plutôt du tribunal. Questionné sur l'absence de prise de mesures d'éloignement vis-à-vis de la victime, il nous a précisé que la mesure de protection relève désormais de la compétence de la Cour d’appel, mais qu'il va désormais plaider en faveur de cette mesure : « On plaidera pour inciter la Cour à comprendre que le prévenu doit être sanctionné [à la hauteur de son acte]», a-t-il conclu.

Hamdi Abdillahi Rahilie
(Stagiaire)

COOP-CA MECKMORONI
Société coopérative avec Conseil d'Administration MECK-MORONI
B.P 877, Moroni Route de la Corniche, Ngazidja –Union des Comores
Tel: (+269) 773 27 28 / (+269) 773 82 83

AVIS DE RECRUTEMENT

Dans le cadre de l'amélioration continue des procédures et de l'activité de l'Institution, la Meck Moroni recrute un cabinet d'Audit et de Conseil pour l'évaluation et l'amélioration de son dispositif de contrôle interne, de gestion et de maitrise des risques.

Durée du Contrat : Un an

Objet de la Prestation :

Donner à l'Institution via une activité indépendante et objective, une assurance sur le degré de maitrise de ses opérations, lui apporté des conseils pour les améliorer et contribuer à créer de la valeur ajoutée.

La prestation aidera l'institution à atteindre ses objectifs en évaluant de façon systémique et méthodique ses processus de managements des risques, de contrôle et de gouvernement d'entreprise en faisant des propositions pour renforcer leur efficacité et efficience.

Objectifs de la Prestation :

Effectuer des missions d'audits ponctuels en vue de :
S'assurer de la poursuite de la mission de l'institution
Vérifier la conformité des opérations et le respect des procédures
S'assurer de la bonne maitrise des risques encourus
Evaluer l'efficacité et l'efficience des processus opérationnels
Evaluer et apprécier la qualité des contrôles permanents de premier et de second niveau

Le Cabinet devra de ce fait, évaluer :

L'environnement social et de gouvernance
La qualité de l'organisation
L'adéquation des procédures
L'efficacité de la maitrise des risques
Le bon fonctionnement des différents niveaux de contrôle
Le dispositif de maitrise, de mesure et de suivi des risques y compris les risques opérationnels et le plan de continuité des activités.

Résultats Attendus :

Sur la base d'une évaluation globale et préalable de l'Institution, le cabinet devra faire valider aux Organes Exécutif et Délibérant :
Le plan d'audit annuel comprenant des missions d'assurances et de conseils couvrant l'ensemble des aspects de l'Institution
Les rapports de mission avec une forte valeur ajoutée des recommandations
L'état périodique de suivi des recommandations des différents audits
Le plan de formation et le déroulement des formations des acteurs déterminés

Qualifications et Compétences Requises :

Le cabinet devra justifier des qualifications suivantes de son équipe :
- Avoir un niveau de BAC+5, en Audit et Contrôle de Gestion, Finance, Droit et Comptabilité, Gestion des risques, ingénierie financière, Contrôle Interne et Management qualité
- Certification ou inscription à une certification internationale en Audit ou Contrôle Interne
- Avoir une connaissance du secteur de la micro finance serait un atout.

Le cabinet devra aussi justifier des compétences suivantes de son équipe :
- Maîtrise de la réglementation bancaire nationale et internationale
- Connaissance des métiers / produits / services bancaires
- Maîtrise des techniques d'audit
- Vision transversale métier
- Maîtrise des systèmes d'information
- Réactivité, Rigueur et adaptation
- Capacité à travailler en équipe
- Qualité relationnelle (qualité d'écoute, de communication interne / externe, etc.)
- Capacité de structuration et de restitution de l'information et d'analyse (esprit de synthèse)
- Qualité de coordination et d'organisation
- Force de conviction / proposition
- Esprit de curiosité

Expérience requise

Le cabinet devra justifier d'une forte expérience en Audit et Conseil dans le secteur bancaire et ou en Micro Finance.

Dossiers de candidatures
Le dossier devra comprendre une proposition technique et une proposition financière.
Proposition Technique comprenant :
o La méthodologie, les normes, outils et technique pour le déroulement de la prestation
o Les descriptions et justificatifs des qualifications et compétences et de l'expérience du cabinet et de l'équipe qui la compose
Proposition Financière

Dépôts des dossiers :

Les dossiers des candidatures doivent être déposés au Secrétariat de la Meck-Moroni, sous pli fermé portant la mention : « ***Recrutement du Cabinet d'Audit-Conseil*** »
Date limite : Samedi 13 Décembre 2025 à 11h00mn.
Lieu : Meck-Moroni, Moroni Hankounou, Route de la Corniche, Tel : 773 27 28 / 773 82 83

N.B
- Tout dossier incomplet ou déposé après la date limite ne sera pas examiné.
- Tout dossier déposé ne pourra nullement être retiré.
- Toutes les étapes de sélections vont se dérouler aux Comores.
- Seuls les cabinets retenus seront contactés.

CŒLACANTHES :

Stefano Cusin : « *Nous sommes sur la bonne voie* »

En deux matchs, les Cœlacanthes ont marqué cinq buts pour ne rien encaisser, ce qui ne leur est pas arrivé depuis longtemps. Et il faut décidément ne rien connaître dans le domaine du sport, le football en particulier pour minimiser une victoire, de surcroît une victoire par quatre buts d'écart. Il faut savoir saisir les opportunités quand elles surviennent, mais surtout le plus important avoir la présence d'esprit nécessaire transformer les occasions en buts, c'est ce qu'ont su faire les Cœlacanthes.

La victoire des coelacanthes vue par Stéfano Cusin.

C'est ce qu'on appelle dans le jargon habituel, une mission accomplie pour Stefano Cusin et ses hommes. Après une série de doutes, Stefano Cusin et ses hommes semblent avoir retrouvé de la confiance et surtout du pep comme le disent les jeunes, et cela à un mois du début de la Coupe d'Afrique des Nations au Maroc. Les deux victoires obtenues contre la Namibie semblent suivre une certaine logique, et peut, pour ceux qui connaissent un peu l'histoire récente des Cœlacanthes, annoncer quelque chose de grandiose à venir. Pour ses débuts avec les Verts, Stefano Cusin avait assuré une victoire par un but d'écart (2-1) contre le Cap-Vert avant d'enchainer par une victoire de (4-2) de quatre buts, contre la Centrafrique. Une dynamique, qui avait permis aux Verts d'entamer de la meilleure des manières, les éliminatoires de la Coupe du Monde, et celles de la CAN 2025.

C'est cette même dynamique que l'on retrouve après la double victoire contre la Namibie, qui doit augurer de quelques choses de plus important lors des prochaines échéances des Verts. Si en conférence de presse, le sélectionneur n'a pas fait le parallèle avec ses débuts, il est revenu néanmoins sur l'impact de ces deux victoires sur notre participation à la CAN. « Nous sommes sur la bonne voie. Il y a des jeunes joueurs qui commencent à montrer des choses prometteuses ». Et de rajouter : « Les Comores ont une équipe de haut niveau. A domicile, ils sont impressionnants. Pour la CAN, ils peuvent être favoris malgré un groupe relevé. »

De son côté, le meilleur buteur des Cœlacanthes, Ben El Fardou est revenu sur son match et la confiance que lui donne le sélectionneur : « Le coach me fait confiance. Je me sens comme un enfant. Mon objectif et d'être en pleine forme pour cette compétition », faisant référence à la prochaine Coupe d'Afrique des Nations, surement la dernière pour celui qui a fêté ses 36 printemps le 10 juin dernier. En termes de motivation, rien de plus important qu'une victoire devant ses soutiens. Entamer une grande compétition comme la CAN avec des résultats positifs, reste une source de motivation supplémentaire pour l'équipe et le staff.

Imtiyaz

Ministère des Affaires étrangères et de la Coopération internationale, Chargé du Monde Arabe,de la Diaspora, de la Francophonie et de l'intégration africaine

AVIS DE MARCHÉ

France AFD EXPERTISE FRANCE

NATURE DU MARCHÉ : SERVICE
POUVOIR ADJUDICATEUR : EXPERTISE FRANCE S.A.S.

OBJET DU MARCHÉ : APPUI A LA RELANCE DU REGISTRE DES EXPERTS ET DES COMPETENCES COMORIENNES (RECC) DE L'AGENCE COMORIENNE DE COOPERATION INTERNATIONAL DANS LE CADRE DU PROJET DIASPORA

LIEU D'EXÉCUTION : Moroni (Union des Comores)

FINANCEMENT : Groupe AFD

CONDITIONS DE PARTICIPATION :
Toute personne morale non exclue des financements du Groupe AFD et répondant aux critères d'éligibilité décrits dans le cahier des charges

CRITÈRES D'ATTRIBUTION :
Les critères de notation des offres se feront comme suit :

- Critère 1 : Prix des prestations
La notation financière (NF sur 30 points maximum) portera sur la comparaison offres financières de l'ensemble des candidats dont l'offre est régulière.

- Critère 2 : Qualité technique (NT sur 70 points maximum)
La notation technique sera effectuée sur 70

Le pouvoir adjudicateur peut ne pas donner suite à la consultation pour tout motif d'intérêt général.

PROCÉDURE :
Procédure adaptée en application des articles L. 2123-1 et R. 2123-1 au R. 2123-7 du CCP.

CONDITION D'ACQUISITION DU DOSSIER DE CONSULTATION :
Le dossier de consultation est gratuit.
Pour l'obtenir, vous pouvez effectuer la demande en utilisant ce lien : log.comores@expertisefrance.fr

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES :
Toute demande d'informations complémentaires sur des points techniques ou administratifs du dossier devra être effectuée via l'adresse email : log.comores@expertisefrance.fr **au plus tard 5 jours** ouvrés avant la date limite de remise des offres.

La date limite de soumission est fixée **au 01/12/2025 à 14h00 (heure de Paris).**

PROCÉDURES DE RECOURS :
l'instance chargée des procédures de recours est le Tribunal administratif de Paris, 7 rue de Jouy, F-75004 Paris ; email : greffe.taparis@juradm.fr

Les candidats peuvent obtenir des renseignements sur l'introduction des recours auprès du Greffe du Tribunal administratif de Paris, 7 rue de Jouy, F-75004 Paris ; e-mail : greffe.taparis@juradm.f

JOURNÉE INTERNATIONALE DE LA TOLÉRANCE :

Elhad Charif : "*La tolérance ne se décrète pas, elle se construit*"

Les Comores ont marqué de manière significative la Journée internationale de la tolérance le 16 novembre 2024. À l'initiative du Global Council for Tolerance & Peace (GCTP), une célébration s'est tenue à Voidjou, avec la participation active de la Commission Nationale des Droits de l'Homme et des Libertés (CNDHL).

Instituée par l'UNESCO en 1995, cette journée a servi de plateforme pour réaffirmer que la tolérance est fondamentalement « le respect, l'acceptation et l'appréciation de la richesse et de la diversité des cultures de notre monde », comme l'a rappelé Madame Sittou Raghadat Mohamed, Présidente de la CNDHL, dans son discours. Elle a insisté sur l'importance de la compassion et de l'ouverture d'esprit comme outils essentiels pour bâtir une société pacifique et inclusive. L'événement, qui s'est tenu à Voidjou dimanche dernier, a réuni un large éventail d'acteurs, incluant des personnalités religieuses, avec des représentants du vicariat apostolique du pays, et des universitaires. Le thème central de la table ronde était : « La tolérance, levier de cohésion sociale et de paix durable dans nos sociétés ». Les échanges ont permis d'analyser les défis contemporains et de définir des stratégies pour renforcer l'harmonie intercommunautaire.

Soulignant le rôle crucial des jeunes dans le développement national, la Présidente de la CNDHL a exhorté la jeunesse comorienne à s'engager activement dans la construction d'un avenir plein d'opportunités et d'espoir. La rencontre s'est conclue par un appel collectif au renforcement de la tolérance et de l'unité, saluant par ailleurs les progrès réalisés au cours des vingt dernières années en matière de stabilité politique. Selon El-Had Charif, Point focal du GCTP aux Comores, les défis à surmonter pour faire de la tolérance un moteur de cohésion sont multiples, le premier étant l'éducation. « La tolérance ne peut s'implanter durablement que si elle est transmise dès le plus jeune âge, dans les familles, à l'école et dans les espaces publics », affirme-t-il. Il a également insisté sur la nécessité de créer des espaces de dialogue pour dépasser les tensions sociales, politiques, et les clivages.

Interrogé sur les actions concrètes du GCTP, M. Charif a mentionné la récente table ronde, qui a réuni des représentants d'institutions, des acteurs associatifs et des leaders religieux. Ce type d'initiative, explique-t-il, vise à croiser les regardset à nourrir des pistes d'action adaptées au contexte local, contribuant ainsi à l'établissement d'une culture plus ouverte et respectueuse. Concernant l'impact de ces actions, le Point focal du GCTP a indiqué que l'évaluation se fait d'abord par le niveau d'implication des participants, notamment des jeunes et des responsables communautaires. Il a toutefois reconnu qu'il restait beaucoup à faire pour documenter les effets à long terme. Pour l'avenir, le GCTP envisage d'approfondir sa collaboration avec les milieux associatifs et éducatifs. M. Charif a conclu avec humilité et constance : « La tolérance ne se décrète pas, elle se construit pas à pas, avec humilité et constance. » Un message fort qui résonne avec l'appel de la CNDHL à l'unité pour bâtir une société comorienne plus respectueuse et harmonieuse.

Aticki Ahmed Ismael (stagiaire)

Journée de la tolérance.

La Gazette des Comores
Fondateur et Directeur général
Said Omar Allaoui
Directeur de la publication
Elhad Said Omar
Rédactrice en chef
Andjouza Abouheir
Secrétaire de rédaction
Toufé Maecha
Rédaction
Mohamed Youssouf
Sanaa Chouzour
A. Mmagaza
M.I.M Abdou
Nassuf Ben Amad
Kamal Gamal Abdou
Nabil Jaffar
Riwad
A Bardraoui
Mohamed Ali Nasra
Mise en page
Abdouchakour Aladi Nourou
Responsable commercial
Mariama Mhoma
Documentation archiviste
Hadidja Abdou
Photographe / Site Web
Mohamed Said Hassane
Impression
Graphica Imprimerie
www.lagazettedescomores.com
Tel: 773 91 21/ 322 76 45